

Santé et services sociaux

Le RPCU est reconnu comme formateur de tous les comités des usagers et de résidents

Montréal, 17 octobre 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, confirme l'obtention d'une aide financière gouvernementale lui permettant de poursuivre le déploiement de la formation de base offerte à l'ensemble des comités des usagers et de résidents du Québec. Le contenu de cette formation, adapté au contexte de la réorganisation récente du réseau, sera accrédité par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

« Nous sommes très fiers de cette reconnaissance. En effet, le RPCU travaille d'arrache-pied afin d'offrir une formation de qualité, pertinente et utile pour aider les comités à défendre les droits des usagers et des résidents. Dans un contexte budgétaire difficile pour tous, c'est un geste significatif de la part du gouvernement, qui aura très certainement un impact positif sur la qualité des services », explique M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Le RPCU déploie donc un calendrier 2016-2017 prévoyant 41 événements de formation répartis dans toutes les régions du Québec. L'aide financière obtenue du MSSS, qui constitue un financement de projet sans subvention à la mission, est de 200 000 \$ pour une période de deux ans.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744